

**Réunion du Conseil d'administration****du Mercredi 9 avril 2025 à 15h00****Délibération n°2025-10****Objet : Exercice 2025 - Budget annexe de la Coordination régionale des centres de gestion d'Occitanie – Budget primitif et affectation du résultat 2024****Ont participé aux décisions****Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, Mme DUPRAT, M. CADAS, Mme ARTIGUES.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme NAYA représentée par M. ALENÇON, M. LADEVÈZE représenté par M. GILLON, Mme GONZALEZ représentée par M. CAILLET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme CAMAIN représentée par M. LEFEBVRE, M. SALAT représenté par M. RASPEAU, M. CAMPAGNE représenté par Mme TRILLES, M. CHARLAS représenté par M. GUERRA.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : M. CALAS, M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique****Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : Mme RIEU.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par Mme MEIFFREN.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

- administrateurs titulaires présents : M. ARSEGUEL.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme DOSTE représentée par Mme GEIL-GOMEZ.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

- administrateurs titulaires présents : Mme LUMEAU-PRECEPTIS.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

## Contenu délibération

La Présidente présente aux membres de l'assemblée le projet de budget primitif 2025 relatif au budget annexe de la Coordination régionale des CDG d'Occitanie.

La Présidente rappelle que le budget annexe n'est établi qu'en section de fonctionnement et en conformité avec les dispositions du Schéma Régional de la Coordination, de Mutualisation et de Spécialisation des CDG d'Occitanie (SRCMS) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Elle indique que ce budget est d'un montant en recettes et en dépenses de **1 851 544,60 €**.

La Présidente propose, à la suite de l'approbation du compte financier unique 2024 et en conformité avec l'instruction budgétaire et comptable M57, en vigueur au CDG31 depuis le 1er janvier 2023 et avec le règlement budgétaire et financier adopté par l'assemblée délibérante le 14 décembre 2022, de reporter le résultat de **606 292,60 €** en recettes de fonctionnement.

**Après discussion, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de :**

- reporter le résultat de **606 292,60 €** en recettes de fonctionnement ;
- approuver et voter les dispositions budgétaires de ce budget primitif relatif au budget annexe de la Coordination régionale des CDG d'Occitanie, pour un montant de **1 851 544,60 €** ;
- donner mandat à la Présidente pour toute opération en rapport avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,  
Le 09/04/2025

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ